L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 1er AOUT.

SPECTACLES BALS, &.

WEST END.

Grand engagement extraordinaire de

Mons. E. A. LEFEBRE,

Le plus célèbre Saxophone soliste de l'Europe et de l'Amérique.

Monsieur Lefèbre est depuis longtemps l'étoile la plus brillante de l'orchestre de M. Gilmore, à Manhattan Beach, d'où il vient avec la gracieuse permission de M. Gilmore pour remplir un engagement d'une courte durée de

Deux semaines seulement, à de grands frais.

Cette exécution devant le public de la Nouvelle-Orléans, sera la première du SAXOPHONE un instrument très sympathique et des plus difficiles à jouer, un instrument qui parle au cœur autant qu'à l'oreille.

Engagement aussi du

Professeur CHS. LOWE,

Le SEUL ARTISTE qui joue du XILOPHONE, connu et célèbre dans le monde entier. Le professeur Lowe, revient d'un grand voyage couronné de succès dans toute l'Europe, où il s'est fait entendre de toutes les têtes couronnées.

Les deux exécutants seront accompagnés par le magnifique

Orchestre du West End,

Sous la direction du Professeur MOSES, qui a dirigé le grand LEVY.

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7.........a. m.	8.........a. m.
8.........a. m.	9.........a. m.
9.........a. m.	10.........a. m.
10.........a. m.	11.........a. m.
11.........a. m.	12.........m.
12.........m.	1.........p. m.
1.........p. m.	2.........p. m.
2.........p. m.	3:15.........p. m.
3.........p. m.	3:45.........p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10........p. m. et à 11........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 162 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

25 juin—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

Orchestre de Hoch et Borchert
TOUS LES SOIRS.

H. M. S. PINAFORE,

Mercredi et Jeudi, 26 et 27.
Matinée Samedi, 29.

Samedi soir, 29 juillet, bénéfice de Mlle HATTIE RICHARDSON,
OLIVETTE.

Lundi soir, 31 juillet, bénéfice de M. FIGMAN ET M. ALLISON,
MASCOTTE.

Mardi soir, 1er août, bénéfice de Mlle VALLIERE ET Mlle BARRINGTON,
OLIVETTE.

Mercredi soir, 2 août, bénéfice de M. De LORME ET M. ROCHESTER,
PINAFORE.

Jeudi soir, 3 août, bénéfice de E. F. GORMAN, Directeur,
MASCOTTE.

[illegible] l'arrivée des trains de 7 heu[illegible]
A ces [illegible] places réservées, pour lesque[illegible]
On peut obt[illegible] au bureau du chemin de fer, [illegible] à la Salle.

ADMISSION [illegible]
VOYEZ LES T[illegible]AUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 [illegible]

Les trains partiront de [illegible] coin des rues Canal et Bassin, toutes les [illegible] minutes après 3 heures.

Tableau des [illegible]

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	[illegible] heures A. M., et [illegible] heures jusqu'à [illegible] heures P. M., [illegible] toutes les 20 [illegible] Dernier [illegible] à 11:10 P. M.

DIMANCHES

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M.	[illegible] heures A. M., et [illegible] heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M.

7 mai—4 m

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,

Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit: faisant des

EXCURSIONS

Quotidiennes à Mandeville.

Partant de West End à l'arrivée du train de heures P. M.

LE DIMANCHE,

Deux GRANDES EXCURSIONS,

partant à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir.

RETOUR:

Partant de MANDEVILLE à 8 heures tous les soirs.

Prix de la traversée..........50 cents.
Enfants..........Moitié prix.

Le billet est également bon pour le steamer New Camelia.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

W. G. COYLE, Agent,
25 juin No 33 rue Carondelet.

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENETRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers

11mars—

LIQUIDATION

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont résolu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti!

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu que nous les vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été sur cette place. 19 fév—

LE MEILLEUR REMEDE POUR Les Maladies de la Gorge et du Poumon.

Dans les maladies des organes pulmonaires un remède sûr et digne de confiance est d'un prix inestimable. Le AYER'S CHERRY PECTORAL est un remède efficace, et nul autre ne mérite si éminemment la confiance du public. C'est une combinaison scientifique des principes médicinaux et des vertus curatives des meilleures drogues, chimiquement combinées, pour assurer la plus grande efficacité possible et l'uniformité des résultats. Cette préparation frappe à la racine toutes les maladies pulmonaires, procurant un soulagement prompt et certain, et convient aux malades de tout âge et de tout sexe. Etant très agréable au goût, les plus jeunes enfants le prennent sans difficulté. Dans le traitement des toux, des rhumes, des maux de gorge, bronchites, influenza, des maux de gorge des prédicateurs ou orateurs, de l'asthme, du croup et du catarrhe, les effets du AYER'S CHERRY PECTORAL sont magiques, et une foule de gens sont annuellement préservés de maladies sérieuses par l'usage opportun et exact de ce remède. Chaque famille devrait en avoir toujours sous la main pour les cas d'attaques soudaines. Pour la coqueluche et la consomption il n'y a pas de remède aussi efficace, aussi adoucissant et aussi salutaire.

Le bas prix de certains remèdes ou de certains sirops faits d'ingrédients à bon marché et sans efficacité, décide parfois les malades à en faire usage; ne possédant aucune vertu curative, ces préparations ne peuvent procurer un soulagement passager, mais ne guérissent pas. Les maladies de la gorge et des poumons exigent un traitement actif; il est dangereux de s'arrêter à des remèdes anodins et à bon marché, parce que la maladie marche rapidement et devient bientôt incurable. Employez le CHERRY PECTORAL DE AYER, et vous en obtiendrez les meilleurs résultats. C'est une préparation acceptée des médecins, dont la puissance curative est incontestable et qui ne coûte pas plus que ne l'exigent les soins qu'exige sa fabrication et les ingrédients qui y entrent. D'éminents médecins, connaissant la composition de ce remède, le recommandent à leurs clients. Une épreuve d'un demi siècle a démontré le pouvoir certain et absolu de ce Pectoral dans les affections pulmonaires que peut encore atteindre la science humaine.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Cie.,

Chimistes pratiques et analytiques,
LOWELL, Mass.

Vendu chez tous les droguistes partout.
6 mai—

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles

qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE

au 31 nov

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et attendu par Steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de feutres, les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

Dissolution de Société.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison QUEYROUZE & BOIS est dissoute d'un commun accord, à partir de cette date. A cause de l'état de santé de M. Oscar Bois, M. LÉON QUEYROUZE reste, seul, chargé de la liquidation de la société, au même local Blue Store, coin Decatur et Bienville.

Les journaux de la ville et de la campagne sont priés de discontinuer nos abonnements à leur expiration.

LÉON QUEYROUZE,
OSCAR BOIS.

Nouvelle-Orléans 1er juillet 1882.

Le soussigné profite de cette occasion pour renouveler à ses amis, et au public en général l'avis qu'il est le seul représentant, ici, de la maison P. SALIN fils aîné, de Bordeaux, de qui il reçoit, par chaque navire, des consignations de vin de la marque si favorablement connue "CHATEAU BELLEVUE," qu'il vendra toujours aux conditions les plus avantageuses pour les acheteurs.

Il s'occupera aussi de ventes et achats, à commission, de toute espèce de produits du pays et de l'étranger. Sa vieille expérience de 45 années dans les affaires, le met à même de pouvoir satisfaire ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Bureau aux BLUE STORES, coin Bienville et Decatur.

LÉON QUEYROUZE.

1er juil—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

8..........Esplanade..........198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assurée le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

18sept

Compagnie ancienne et sûre de Paratonnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne 12mars—1an

Remède contre l'Asthme et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp, et .. P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,

où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger. Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

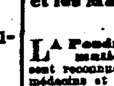

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3,50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez la Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin à vendre aux plus bas prix. 15 oct—1an DMaJ

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.

Pas de [illegible] ne semblable.

Seul propriétaire et [illegible] ALPH. WALZ, [illegible] 26 rue Conti.
5 oct—1 an [illegible]

Avis aux Contribuables.

Bureau No 72, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les liens pour d'Etat à un escompte libéral.

SPECIALITES —DE— GODCHAUX.

VETEMENTS —DE— Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, habits de soie, sacs et redingotes des dernières nuances. Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines, LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.

14 mai—MJD

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.
12mai—3m D.Mar J.

MAISON FRAPPART

MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville, il a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.

ED. FRAPPART, Gérant.

30 avril—3m—d.mer.s

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 19 mai—3m

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE

ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en Français et en anglais.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies..........$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé..........5,675,957 54
Excédent net..........$5,391,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif..........$4,592,248 18
Passif..........2,550,166 52
Excédent..........2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
24 oct—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
27 Rue du Camp.

INCORPOREE LE 8 AVRIL 1857 CHARTE RENOUVELEE LE 3 AVRIL 1882.

CAPITAL..........$250,000

H. PEYCHAUD, Président.
JOS. H. MARKS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS.

HENRY BEER, de H. & B. Beer,
A. RINGOLD BROUSSEAU, de A. Brousseau's Sons.
JOHN I. ADAMS, de John I. Adams & Co.
I. L. LYONS.
LOUIS BUSH, de Bush & Levert.
JAS. A. RENSHAW, de Renshaw, Cammack & Co.
G. LEHMANN, de A. Lehmann & Co.
V. MEYER, de Meyer, Weis & Co.
A. J. GOMILA, de Gordon & Gomila.
F. M. ZIEGLER, de Schmidt & Ziegler.
S. HERNSHEIM, de S. Hernsheim & Bro.
ADAM THOMSON, de A. Thomson & Co.
MAURICE STERN, de Lehman, Abraham & Co.
JOSEPH H. MARKS.
HENRY PEYCHAUD.

Cette Compagnie, une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans, assure contre des

RISQUES MARITIMES, DE RIVIÈRE ET D'INCENDIE,

Aux taux de Prime les plus réduits.

Pertes ajustées promptement et équitablement.

23 avril 1 an Dim Jeu

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.
9 [illegible]—1an

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en août.

GROS LOT:

$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 8 AOUT 1882.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit..........6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit..........4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit..........2,250

1,967 Lots se montant à..........$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans Lne.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux: No 30 rue Carondelet.

ONZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

Sur risques d'incendie	$101,296 93	
Sur risques de rivières	12,637 18	
Sur risques maritimes	9,202 87	$123,136 98
A ajouter primes non échues, 1881		17,778 44
		$140,915 42
Moins primes non échues 1882	$20,324 52	
Moins primes remises et cancellations	2,913 17	23,237 69
Primes nettes		$117,677 73
A ajouter profits et pertes et sauvetage		4,180 69
Total		$121,858 42
Moins pertes payées pendant la même période;		
Sur risques d'incendie	$52,972 61	
Sur risques de rivières	4,963 04	
Sur risques maritimes	3,356 09	
Réassurances	6,127 33	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	437 75	
Taxes	2,483 18	
Escompte	15,959 12	
Bureau des Réassureurs	1,901 43	
Dépenses, etc, moins intérêt	5,136 67	
		$97,537 22
Profits nets		$24,231 20
Réserves pour pertes non acquittées	4,878 13	
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882	5,000 00	
Cinq pour cent dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	9,443 07	
		$24,321 20

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$31,580 14
Primes en voie de perception	16,305 41
Actions de banques et autres	37,642 76
Propriétés foncières	33,454 31
Billets garantis par nantissement	9,063 69
Billets garantis par hypothèque	22,983 91
Billets à recevoir à courte échéance	12,266 91
Meubles et installations de bureau	1,175 43
	$164,472 55

L'exposé ci dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
B. SALOY,	WM FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLAY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SARCHO,	J. H. MENGE,
P. TORMAEHLEN,	M. MANN,
P. E. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
13 juil—1m	N. SEIBEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivières	18,567 02	
Total des primes	$308,530 69	
Moins primes non acquises	76,547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69	
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,202 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 08	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,126 78	
Réassurances et primes remboursées	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 76

La Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,170 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co	10,400 00
Actions du Levee Steam Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,197 30

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX,
	B. W. TAYLOR.

13 juin—

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Miller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

Mme [illegible], sage-femme, et modiste pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de [illegible] et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les pertes chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au p[illegible] 16 [illegible]—1 an

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Christian Schwartz vs. S. M. Newman & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2340—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La moitié de l'îlet No 181 et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville faisant face à la rue Première, 127 pieds 9 pouces et s'étendant vers la rue Collisée, 250 pieds à la rue Seconde, étant la même propriété donnée par acte de John Holmes le 29 août, 1854 à S. B Newman.

Et le même jour à 3 heures de l'après-midi sur les lieux No. 220 rue Première coin Collisée dans le Quatrième District de cette ville

Un grand lots de meubles de salon, chambre à coucher, salle à manger et de cuisine et autres installations, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau Les dits meubles seront offerts et vendus en bloc;

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juillet—18,25—Aout 1, 8, 15,19.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Frank Spraul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6392,—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, maintenant 3me District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pologne, Moreau et Lesseps et le Chemin Public, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ingénieur le 23 juin 1849. Les dits lots de terre mesurent au pied américain les dimensions suivantes, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Pologne et le Chemin Public et mesure cent dix huit pieds un pouce et deux lignes de face au Chemin Public, sur une profondeur et façade rue Pologne de deux cent huit pieds cinq pouces et une ligne, et de deux cent deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne opposée, et le terrain No deux ayant soixante-cinq pieds de façade rue Pologne, entre la voie publique et la rue Moreau, sur cent cinquante-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain formant un des coins des rues Pologne et Moreau, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec également, sans garantie, tous les droits à la batture vis-à-vis la propriété, si de tels droits existent; les dits deux terrains étant les mêmes que ceux désignés primitivement par les Nos cinq et six du carré No deux, sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 25 février 1832 et déposé en l'étude de Charles Janin alors notaire en cette ville, ensemble avec cent quarante actions, maintenant réduites à cent vingt-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — L'acquéreur fournira un billet (stock-note) pour la somme de sept cents dollars, dû le 1er jour de décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et la balance comptant; l'acquéreur assumera de plus toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et billet-action (stock note) ainsi fourni devra être identifié avec l'acte de vente de propriété et d'action par la Banque des Citoyens de la Louisiane à George et à John Heaton, passé pardevant Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire à la Nouvelle-Orléans, en date du 16 août 1850, et avec l'acte du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,19,25—1 8 15 19 août

Frank Stantberg vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6061—En vertu d'un ordre de vente en date du 7 juillet 1882 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, ou Levee, Annunciation ou Jersey, Peniston et Général Taylor, mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent vingt pieds.

Condition—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic dans l'affaire ci dessus.

11 juil—11 18 25 août 1 8 12

W. G. Coyle & Co., en liquidation, vs. la "New Orleans, Florida and Havana Steamship Co."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5755. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le steamship Margaret, ses machines, installations, etc., tel qu'il se trouve dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juil—18,25—1,8,15,19 août

Mme Anne McConnell vs John Pasley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2452—En vertu d'un plurius writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, anciennement Craps, Rempart, anciennement Amour, et Français, mesurant, au pied français, trente pieds de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds, étant une partie du lot numéro quarante-et-un, sur un plan original du faubourg Marigny.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même îlet, désigné comme le lot numéro quarante deux sur le même plan, et touchant le susdit lot, mesurant cinquante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds, au pied français.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même District et le même îlet, désigné comme le lot numéro quarante-trois sur le même plan, touchant les susdits lots, mesurant, au pied français, soixante pieds de face sur la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt pieds.

4° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine et Solidelle, désignés par les numéros cinq, six, neuf, dix, treize et quatorze sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1871. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente-deux pieds de face sur les Champs Elysées sur une profondeur de cent vingt pieds; les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente-quatre pieds huit pouces de face sur la rue Joséphine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne; les lots treize et quatorze mesurent chacun trente deux pieds de face sur la rue des Français sur une profondeur de cent vingt pieds.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot numéro neuf, sur un plan de L. Surgi, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 22 février 1838, mesurant vingt pieds de face au fleuve Mississippi et à la rue Vieille-Levée, entre Mandeville et Marigny, sur une profondeur de soixante pieds, au pied français.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commerce, Lafayette, Tchoupitoulas et Girod, désigné par le numéro six, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 11 septembre 1868 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, anciennement notaire, comme plan Numéro Quatre-vingt-un et mesurant, au pied américain, dix neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Commerce, dix-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur dans le fond sur la ligne vers la rue Girod, et quatre-vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Lafayette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juil—11 18 25 août 2 9 12

Léon Lavedan vs E. G. Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,022.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI, 22 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent d'aucune sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet numéro quarante-quatre, borné par les rues Collisée, anciennement Plaquemines, Perrier, Bordeaux et Lyon, et désigné comme le lot No Seize sur un plan dressé le 14 mars 1846, et déposé au bureau de L. R. Kenny, anciennement notaire en cette ville ledit lot mesure Trente pieds de face à la rue Collisée, anciennement Plaquemines, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 juil—20,27,3,10,17,22 août.

Joseph Terre vs. Vincenzo Lamantia

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6424.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement St. John, Poydras, Lafayette, anciennement Havis, et Remparts, ci-devant Circus, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1838. Le dit lot forme l'encoignure des rues Bassin et Lafayette et mesure quarante-deux pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur et façade à la rue Bassin de cent pieds, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de John B. Howard, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, en date du 12 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—19 26 août 2 9 16 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Jean P. Saloy vs Jean Montané.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6446.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cinq, borné par les rues Prieur, Quartier, Hôpital et Johnson, qui est pris de l'arrière-partie des lots désignés par les numéros un et deux, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 22 décembre 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire en cette ville, ladite portion de terre mesure trente-huit pieds dix pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, borné par le côté vers la rue Quartier par la balance des portions desdits lots Nos un et deux; lesdits lots numéros un et deux ont été acquis par Jean Arnaud de D. Saux par un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire en cette ville, le 21 septembre 1874.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Jean Arnaud, conformément à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, anciennement notaire, le 3 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 juil—26 août 2,9,16,23,26

L. F. Tower vs Félix A. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 6418.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 22 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, faisant une partie de la paroisse Jefferson, en cet Etat, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf sur le plan original du faubourg Livaudais, et désignés comme lots sept, huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du vingt-unième jour de mars 1849 et déposé, pour référence, en l'étude de J. B. Beard, alors notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun vingt-huit pieds un pouce et deux lignes deux tiers de face à ladite rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles.

Etant dans l'îlet borné par les rues Première, Colisée, anciennement Plaquemines, Deuxième, et Chestnut; ledit lot neuf forme l'encoignure des rues Deuxième et Chestnut

Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Mme Sarah J. Browne, par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 22 mai 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — 1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets signés et endossés par le défendeur—tous deux en date du 1er juillet 1880—un pour quinze cent cinquante piastres, payable trois ans après date, et l'autre pour seize cent cinquante piastres payable quatre ans après date, tous deux portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de et après l'échéance jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur ladite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 1er juillet 1880. L'acquéreur assumera toutes les obligations dudit acte hypothécaire contenant toutes les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour en forcer le recouvrement, devra assurer la propriété, etc

2° Et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juil—21,28,4,11 18,22 août.

Frederick H. Dohn vs Henry T Dohn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5833.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Race et Ellen, numéros trois et quatre sur un plan fait par Hedin & Sotlabrande, voyers, en date du 6 février 1852, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, comme plan numéro dix. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot numéro trois mesure vingt-neuf pieds huit pouces de face à la rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt neuf pieds six pouces. Le lot numéro quatre soixante-dix neuf pieds huit pouces et cinq lignes de face à ladite rue Ellen, la même largeur dans le fond sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juil—26,2,9,16 23,26 août

Grande et importante vente par le Shérif,

Du contenu du magasin de faïence et d'objets de ménage du No 44 de la rue Royale, en petits lots au gré du commerce de détail et des familles dans l'affaire de

Francis Escarguel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6002—En vertu d'un ordre de vente, en date du 7 juillet 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, 7 août 1882, à 10 heures du matin, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Toutes les marchandises, installations, stock et effets mobiliers renfermés dans le local No 44 rue Royale, dans le Second District de cette ville, comprenant un assortiment varié et assorti de faïences, porcelaines et articles de ménage, trop longs à énumérer conformément à un inventaire enregistré.

2° Le droit d'occupation du local No 44 rue Royale, de la date de la vente au 30 septembre 1882 inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans,

26 juil—26—août 2,7.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. Henry Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3272, Division——En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Cinq, Six, Sept, Huit, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze sur un plan fait par J. Communy et Louis H. Pilié, voyers en date du 21 octobre 1834, et jusqu'à cette époque déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ensemble avec les droits et privilèges qui y appartiennent, ledit îlet de terre étant compris entre les rues St. Ferdinand, Craps, Press, et Grands Hommes, et ayant les dimensions suivantes, à savoir: Les lots Cinq, Six et Sept mesurant ensemble au pied américain quatre vingt treize pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur.

Le lot numéro Huit mesurant trente-un pieds de face à la rue St. Ferdinand sur cent dix pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot numéro Sept et de l'autre côté par le numéro Neuf et dans le fond par les lots numéros Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze, mesurant ensemble cent cinquante-cinq pieds de face à la rue Craps sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, conformément à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 16 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de la somme de douze cent cinquante piastres ($1250), avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date du 1er août 1881 jusqu'à parfait paiement, due le 1er jour d'août 1882, avec hypothèque et privilège de vendeur, étant la balance due du billet original de $3750 qui a été saisi dans cette affaire, et la balance comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—12 19 26 août 2 9 12

Del Bondio, Weber & Standinger vs D. F. Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5613—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 août 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

La goëlette Maggie, ses appareils, meubles, etc., maintenant dans le Nouveau Bassin, près le pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 juil—7 14 21 28—4 8 août.

Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Meubles, piano Pleyel, etc.,
Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 2 août 1882, il sera vendu, à midi, à l'encoignure des rues Bienville et Tremé—

Les meubles de la maison comprenant bois de lits et literie, armoires, glaces, tables, chaises, pendules, batterie de cuisine, etc., etc.

Aussi, un piano Pleyel.

Conditions—Comptant. 1er août.

CAFÉ.
Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 2 août 1882, il sera vendu, à midi à l'encoignure des rues Tremé et Bienville—

Le fonds d'un Café avec toutes les liqueurs et verrerie.

Conditions—Comptant. 1 août.

MEUBLES.
Vente pour cause de déménagement.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 2 août 1882, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la résidence No 188 rue Bourbon, près Dumaine.

Les meubles de la susdite résidence.
Conditions comptant.
30 juil—

Emplacement convenable pour un magasin de groceries ou de marchandises sèches formant l'encoignure des rues Royale et Paix, à un îlet de la rue de l'Esplanade.

La maison attenant No 20 rue de la Paix.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 août 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles—

1° Un lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Paix, dans l'îlet borné par les rues Royale, Paix, Chartres et Français, mesurant 24 pieds 6 pouces, plus ou moins, de face à la rue de la Paix sur une profondeur et façade à la rue Royale de 96 pieds 10 pouces, plus ou moins.

Ensemble une maison ayant huit chambres et trois cabinets avec auvent sur la rue, une autre bâtisse faisant face à la rue Royale de deux grandes chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc. Les bâtisses peuvent se louer en quatre locations.

2° Un autre lot de terre attenant au lot précédemment décrit mesurant 31 pieds 1 pouce plus ou moins de face à la rue de la Paix sur une profondeur de 95 pieds 6 pouces, plus ou moins. Ensemble une maison basse couverte en ardoises No 20, contenant quatre chambres, avec auvent sur toute la profondeur de la bâtisse, cuisine double, couverte en ardoises, cave, waterworks, lieux d'aisance, cour carrelée, etc.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.

Actes de vente pardevant Théodule Buisson, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 juil—

Vente positive pour satisfaire un créancier hypothécaire d'une magnifique et agréable résidence avec rotonde, rue Dumaine No 266.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI 5 août 1882 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles,

Un lot de terre situé dans le second district, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Robertson et Claiborne, lequel lot de terre mesure 64 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, la magnifique et agréable résidence ayant au rez-de-chaussée, corridor, d'entrée sur le côté salon double avec arche, salle à manger et deux chambres à coucher dans la rotonde, quatre chambres à coucher à l'étage supérieur avec cabinets, balcons sur la façade et sur le côté haut et bas, une autre bâtisse à étage tenant à la maison principale, ayant cuisine et chambre [illegible] deux chambres à coucher au-dessus, hangar, écurie, remises, chambres à laver. Le tout couvert en ardoises, hydrant, citerne, cour carrelée, jardin avec grille en fer sur la façade du jardin, gaz dans la maison principale et les bâtisses attenantes.

La maison est louée actuellement à bail à raison de $35 par mois, expirant le 30 septembre 1883. Voir le plan qui sera exposé à la Bourse

Conditions—L'acquéreur assumera un billet de $2 000 SANS INTÉRÊT dû en avril 1883 et la balance moitié comptant et le reste à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acheteur ayant la faculté de payer tout le montant de l'adjudication COMPTANT à la [illegible].

Les taxes dues cette année 1882 seront à la charge de l'acheteur.

Acte de vente pardevant Félix Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur, lequel sera tenu de déposer 10 pour cent comptant, sur le prix d'acquisition pour garantir la vente.

29 juil—

Vente péremptoire d'une jolie maison double, rue Bourgogne, No 555, Troisième District.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 5 août 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 68 pieds de profondeur, entre les rues Esplanade et Poete. Ensemble, une jolie maison double, couverte en ardoises, contenant quatre chambres de chaque côté, hangar, deux citernes, cour carrelée, lieux d'aisance, etc. etc.

Le tout loué $16 par mois. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Félix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. La taxe d'Etat pour l'année 1882 sera payée par l'acquéreur Celles de ville sont toutes payées 29 juil—

PAR D. E. MORPHY

Farine. Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY encanteur—Il sera vendu, MARDI, 1er août 1882, à 10 heures du matin, dans le magasin, 61 rue Tchoupitoulas—

1030 barils de farine, plus ou moins endommagés et immédiatement après, à l'entrepôt de l'Union, coin des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas, 600 barils de farine, le reste du susdit lot.

Conditions: strictement comptant.
1er août—1t

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Hugh Fitzpatrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6469—Division ——Attendu que John J. Fitzpatrick a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Hugh Fitzpatrick, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.

1 août—1,5,10

Succession de Anatole Léaumont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6405—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Lucy Bahan, veuve de Anatole Léaumont, tutrice etc, et administrant comme telle cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK. Greffier.

29 juil—29—2,6août.

Succession de Joseph S. Schwarz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6502—Division —Attendu que Dame Vve Helena Schwarz a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph S. Schwarz, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK. Greffier.

27 juil—27, 1 5 août

Succession de Harriet Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6052.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK Greffier.

27 juil—27 1 5 août

Succession de William Florance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6498—Division D—Attendu que Edwin I. Kursheedt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Florance, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.

27 juil—27 1,5 août

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.

51 rue Royale
Coin Bienville.
Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE ET MONTURES DE DIAMANTS.

DIAMANTS.
Toute une sorte de bijouterie plaquée.
7août 82—1an MeVD

Listes des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 29 juillet 1882.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Antonino Gentile	Bertolci Francisco
Barbera Leonardo	Cielia Salvatore
Chanihou Gratamo	Duffau Benoit
Famularo Agostino	Feurry Jose
Fomalaro Giuseppe	Giuffria Giuseppe
Imbert F	Jarriat François
Korao Giovanni	La Fance Gaetano
Maufre Gaetano	Maignan D Vor
Malatesta Lorenzo	Mancu Pietro
Marralo Antonino	Murat Jean
Ponio M	Riau Dominico
Russo Giuseppe	Rurati Gaetano
Sprafica Leonardo	Valenti Nicolo

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

3 splendides ameublements de noyer noir, à lit Victoria.

1 magnifique ameublement d'acajou, à lit Victoria.

1 Stove de cuisine Buck & Brilliant.

Gravures, Matelas à ressorts, Matelats, Nattes, Plumes d'oreillers, Traversins, Chaises, Tables, Toiles-Cirées, Meubles de cuisine, Faïence, Berceuses et maints autres articles de ménage trop nombreux à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale, MERCREDI, 2 août, à 11 heures, il sera vendu au No 219 rue du Canal entre Bassin et Remparts, le contenu de la dite maison, comprenant, en partie, les sus-dits articles.

Conditions—Comptant.
1er août—

AGREABLE RESIDENCE DE FAMILLE,

Chemin du Bayou, entre Marais et Villeré.

No 136 rue Dauphine, entre Toulouse et St Pierre. Bâtisse en briques à un étage.

Deux terrains nus de valeur, Chemin de Gentilly.

George L. H. Kernion et als., vs.

Mme Anna Kernion (née de Buys) Tutrice, etc, pour opérer un partage.

No. 6287.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale. SAMEDI, 12 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1882 et signé le 7 juillet 1882, par l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, les propriétés décrites comme suit:

1° Deux lots de terre à Gentilly, dans la ville de la Nouvelle Orléans, formant partie de l'habitation anciennement à Howe & Martin, désignés par les Nos 44 et 45 sur un plan de A. D'Hémécourt, déposé au bureau de feu L. Hermann, notaire, mesurant, le terrain No 44, 73 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, 26 pieds 9 pouces sur la ligne de la propriété de ——, 625 pieds 11 pouces 5 lignes sur la ligne le séparant des terrains Nos 42 et 43, et 544 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 45 et 100 pieds 2 pouces et 7 lignes dans le fond sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny. Le lot No 45, 104 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne faisant face au Chemin Gentilly, sur une profondeur de 544 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot 44, 455 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne qui le divise du No 46 et 100 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne faisant face à l'Avenue Marigny.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourbon, Toulouse et St-Pierre, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 38 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, (au pied américain). Les améliorations comprennent une maison à un étage, avec 2 chambres et 3 cabinets et connue par le No 136 de la rue Dauphine.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Villeré, Marais et le chemin du Bayou, mesurant au pied américain 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face au chemin du Bayou, sur une profondeur de 332 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Marais et 328 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne vers la rue Villeré et 64 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en bois avec mansarde à un étage couverte en ardoises, avec une grande allée sur chacun des côtés et ayant un corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisses, chambres à manger, 2 chambres à coucher et cabinets et chambres à bain sur le rez-de-chaussée et 2 grandes chambres à coucher et cabinets, dans les mansardes, avec gaz partout, une cuisine en bois à un étage couverte en ardoises, de 2 chambres, hangar, cave, hydrant, lieux d'aisance, etc., cour pavée en briques. Il y a sur les lieux une grande quantité d'arbres fruitiers tels que orangers, figuiers, pêchers, etc. etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans représenté par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente de la dite propriété, les dits billets être divisés en coupons, en nombre, à la convenance des copropriétaires et devant être garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété respectivement, et la dite adjudication devant être complétée par des actes de vente qui seront passés pardevant Charles G. Andry, notaire à la Nouvelle-Orléans, dans lesquels actes, les acquéreurs s'engageront à assurer la propriété acquise par eux dans des compagnies solvables, à transférer les polices d'assurances aux vendeurs ou détenteurs des dits billets et à payer cinq pour cent comme honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des dits billets, et seront rendues certaines toutes les taxes échues y compris celles de l'année 1882 qui devront être assumées en sus du prix d'achat.

Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

11 juillet—11,18,25—août 1,8,12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

95,825

Véritables Cigares de la Havane, Importés.

La clientèle de la maison d'importation de feu José Domingo, ainsi que le droit d'occupation en vertu du bail du dit Domingo des trois étages supérieurs No 132 rue Gravier, entre St-Charles et Camp, tels que les occupait José Domingo, Importateur de Cigares de la Havane.

Succession de José Domingo.

No 6433—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 46 rue Royale—SAMEDI, 5 août 1882, à dix heures 15 minutes du matin, il sera vendu à l'encan au No 132 rue Gravier, entre St-Charles et Camp, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 20 juillet 1882, pour le compte de la dite succession—

95 825 véritables cigares de la Havane, importés, des célèbres marques de: Regalias del Rey, La Corona, Opera, La Cima, Regalias Infa Finas, Regalias de la Reina, La Cima, Regalias del Rey, La Cima, Panatelias Finas, La Cima, Regalias Brittanica, La Cima, Nec Plus Ultra, La Cima, Brittanicas Imperial, R. E. Lee, Del Rey, Corona, del Rey, R. E. Lee, Reina Victoria, La Cima, Princesas Corunas, Regalias del Rey del Cinto, Operas R. E. Lee, Operas, La Coruna, Reina Victoria del Cinto, Reina Victoria Corona, Pepillas extra Rex Imperials, J. D. Imperials, R. E. Lee, Nec Plus Ultra, J. D., etc., etc.

—AUSSI—

La bonne réputation du magasin de feu José Domingo et le droit d'occupation de la dite succession de Domingo, conformément à son bail des trois étages du No 132 rue Gravier entre St-Charles et Camp.

N. B. Nous appelons respectueusement l'attention des amateurs sur la vente de ces cigares, attendu qu'ils sont des meilleurs qui aient jamais été offerts en vente à l'encan en cette ville, le défunt qui les a importés étant connu depuis quarante ans comme faisant ces importations spécialement pour la convenance de nos citoyens et des clubs de la Nlle-Orléans.

Le tout devant se vendre en lots au gré du public.

Conditions—Comptant.
25 juil—20 26 28 août 1 au 5

Emplacement commercial connu depuis longtemps.

Coin Toulouse et Dauphine, occupé comme un magasin d'épiceries par M. P. Navailles.

Succession d'Euphrosine Campanel, No 6,163,—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 5 août 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 27 juin 1882, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir.

Un terrain situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St Pierre, mesurant 34 pieds 1 pouce 1 ligne, plus ou moins, de façade rue Dauphine, sur 61 pieds 10 pouces 5 lignes, plus ou moins, rue Toulouse ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions 1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, ou à un an, au gré de l'acquéreur, en billets de celui-ci, portant un intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente jusqu'à celle du parfait paiement, garantis par une hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sûreté usuelles de non alienando, 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, assurance et transfer de la police au détenteur des billets, et l'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1882 L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. F. Meunier, aux frais de l'acquéreur

4 juil—6 11 18 25 août 1 5

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—82.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

383.....RUE VILLERE.....383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou
11 jan—82, 1anDMaJ